



**INTERVENTION DE MONSIEUR RATOZOMANANA,
DIRECTEUR GENERAL DU DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE
A LA CONFERENCE ANNUELLE DE LA CNUCED SUR LES ACCORDS
INTERNATIONAUX D'INVESTISSEMENT
DU 09 AU 11 OCTOBRE 2017, à Genève, SUISSE**

Monsieur le Président,

Je voudrais tout d'abord joindre ma voix à tous ceux qui m'ont précédé pour vous féliciter à l'occasion de votre élection à la présidence de la présente Conférence annuelle. Je vous souhaite pleine réussite dans la conduite de nos travaux, tout en vous assurant de notre plein soutien.

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général de la CNUCED (ou Madame la Secrétaire Générale Adjointe de la CNUCED),
Excellence, Mesdames et Messieurs,

L'investissement figure parmi les moyens clés pour l'atteinte des objectifs de développement durable 2030. Depuis 2010, la CNUCED a toujours œuvré pour la croissance des investissements, en synergie avec le développement durable. Les discussions dans ce sens ont abouti à la "feuille de route pour la réforme des Accords internationaux d'investissement".

Monsieur le Président,

Cette deuxième phase de réformes des accords arrive à point nommé compte tenu de son objectif d'évaluer les acquis, d'actualiser les traités existants et ensuite de déterminer quels sont les meilleurs moyens de renforcer l'investissement pour le développement durable.

A la demande du gouvernement malagasy, la CNUCED a procédé à l'examen de la politique d'investissement à Madagascar en 2015. A l'issue de cet examen, la CNUCED s'est engagée à nous accompagner dans la mise en oeuvre des recommandations émises et parmi lesquelles figure la modernisation de nos traités bilatéraux d'investissement afin que ces derniers servent au mieux les objectifs de développement durable, ainsi qu'à une meilleure sécurisation des investissements à Madagascar.

Ainsi, suite à notre requête d'assistance technique relative à l'actualisation de nos traités bilatéraux d'investissement, la CNUCED a répondu favorable à notre demande. Un Comité technique interministériel regroupant trois ministères, parties prenantes dans les accords de promotion et de protection réciproque des investissements, a été créé pour entreprendre les démarches relatives au processus de réformes de nos traités bilatéraux d'investissement et coordonner les activités y afférentes avec toutes les parties prenantes concernées. L'équipe nationale a inventorié les traités bilatéraux existants ainsi que ceux en cours de négociation, ce qui a permis à la CNUCED de procéder à l'évaluation des traités signés par Madagascar.

Par la suite, la CNUCED nous a transmis un rapport de synthèse sur l'évaluation des Accords internationaux d'investissement de Madagascar. Ce rapport a été présenté et favorablement accueilli au sein du Conseil des Ministres. Cela témoigne une fois de plus de la volonté du gouvernement de mettre en place une politique d'investissement plus stable et visionnaire pour que désormais les IDE deviennent un véritable levier de développement durable et inclusif.

Monsieur le Président,

Ce rapport de synthèse n'est pas une fin en soi, c'est un document qui nous permettra d'avancer dans notre processus de révision des Accords existants et la conclusion de nouveaux Accords. Les prochaines étapes de coopération se focaliseront sur l'élaboration d'une stratégie nationale de négociation en vue de formuler un modèle national de traités bilatéraux, en même temps le renforcement de capacités des négociateurs. D'ores et déjà, nous comptons sur la CNUCED pour nous accompagner dans ce processus.

Il est évident que la réforme des traités ne suffit pas à elle seule d'attirer les investissements directs étrangers. Quoi qu'il en soit, beaucoup d'efforts restent à faire. Nous ne ménagerons pas nos efforts dans ce sens et comptons davantage sur la CNUCED et les autres partenaires pour nous soutenir.

Ainsi, nous adressons nos vifs remerciements à la CNUCED conduite par son Secrétaire Général, Dr Mukhisa KITUYI et toute notre reconnaissance particulièrement à l'équipe de la Division de l'Investissement, de l'Administration et des Entreprises de la CNUCED.

Je vous remercie.